

FÉDÉRATION DES CHAMBRES SYNDICALES DE L'INDUSTRIE DU VERRE

3, RUE LA BOÉTIE · PARIS VIII
TÉL. (1) 42 65 60 02

LE PRÉSIDENT

Monsieur BEAUVOIR
FEDERATION NATIONALE DES
TRAVAILLEURS DU VERRE
263, rue de Paris, Case 417
93514 MONTREUIL CEDEX

Lettre recommandée A.R.

Paris, le 26 mars 1993

Monsieur le Secrétaire Général,

En fin de réunion paritaire nationale salaires, le 9 mars dernier, nous vous avons fait part de notre intention de dénoncer l'usage d'avoir dix représentants par organisation syndicale.

Nous sommes, en effet, depuis longtemps, frappés par la lourdeur de ces réunions.

Soucieux d'avoir des réunions plus efficaces, et convaincus qu'il est possible de trouver un autre usage, nous vous confirmons, par ce courrier, que nous dénonçons cet usage, et que nous sommes prêts à vous rencontrer afin de débattre des conditions dans lesquelles pourraient, à l'avenir, se tenir ces réunions plénières et préparatoires.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments distingués.



Pierre BREITENSTEIN